



Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2010

Publication : 05/10/2010

## EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 Septembre 2010

### DOSSIER N° 7 :

DEMANDE DE SUBVENTIONS  
DANS LE CADRE DE LA  
RESTRUCTURATION DE  
L'ENSEMBLE SPORTIF  
JEAN-JAURES

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le vingt-huit septembre 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, Mlle MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. QUANCARD (à Mlle MACERON), MME DE PONCHEVILLE (à M. PASCAL) pour les dossiers N° 6 à 16, M. PRIKHODKO (à M. ABRIOUX), MME ROCHARD (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME MADELMONT

**DOSSIER N° 7 : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA  
RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE SPORTIF  
JEAN-JAURES**

RAPPORTEUR : M. ZIMMERMANN

Dans le cadre du développement des activités physiques et sportives et de l'amélioration des installations, la Ville du Bouscat a décidé de restructurer l'ensemble sportif Jean-Jaurès

Ce site sera composé :

- d'une salle de sports avec vestiaires, bureaux, locaux de rangement et gradins. Grâce à sa flexibilité, cet équipement pourra accueillir les scolaires, écoles maternelles, primaires, collèges et les associations sportives ainsi que des manifestations de sport adapté (foot fauteuil par exemple) , mais aussi des manifestations municipales autres que sportives ;
- d'une salle d'escrime d'entraînement ;
- d'un pôle rugby comprenant tribune, vestiaires, bureaux, salle de musculation, locaux de rangement et club-house destiné à la section locale composée de plus de trois cents membres et représentée à tous les niveaux des catégories, de mini-poussins à seniors

Dans ce contexte, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale ainsi que tout organisme susceptible d'apporter une aide financière à la construction ou à l'équipement de cette nouvelle réalisation seront sollicités en vue de l'obtention de subventions aussi élevées que possible.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter des participations financières auprès du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la Gironde, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale ainsi que tout autre organisme susceptible de subventionner cette réalisation

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 28 Septembre 2010

LE MAIRE,

  
Patrick BOBET